



Brugge

College of Europe  
Collège d'Europe



Natolin

# Eurodéputé: «Seconde chance» ou «Tremplin» – Comparaisons des trajectoires politiques de candidats PSE et PPE aux élections européennes de 2014 en France et en Suède

Emilie Cazenave



DEPARTMENT OF EUROPEAN POLITICAL  
AND ADMINISTRATIVE STUDIES

Bruges Political Research Papers

40 / 2015



College of Europe  
Collège d'Europe



European Political and Administrative Studies /  
Études Politiques et Administratives

Bruges Political Research Papers / Cahiers de recherche politique de Bruges

No 40 / Février 2015

Eurodéputé: «Seconde chance» ou «Tremplin» – Comparaisons des trajectoires politiques de  
candidats PSE et PPE aux élections européennes de 2014 en France et en Suède

par Emilie Cazenave

© Emilie Cazenave

European Political and Administrative Studies/  
Études Politiques et Administratives  
Dijver 11, B-8000 Brugge, Belgium  
[www.coleurope.eu/pol](http://www.coleurope.eu/pol)

**A propos de l’auteur:** Emilie CAZENAVE est diplômée de l’Institut d’Etudes Politiques de Bordeaux et du Collège d’Europe (Bruges, promotion Voltaire). Elle est désormais assistante académique au sein de Département d’Etudes Politiques et Administratives européennes au Collège d’Europe à Bruges.

**Contact:** Emilie CAZENAVE [emilie.cazenave@coleurope.eu](mailto:emilie.cazenave@coleurope.eu)

### **Editorial Team**

Michele Chang, Laurent Bonfond, Emilie Cazenave, Sébastien Commain, Thibaud Deruelle, Thomas Pellerin-Carlin, Katja Tuokko, and Olivier Costa  
Dijver 11, B-8000 Bruges, Belgium | Tel. +32 (0) 50 477 281 | Fax +32 (0) 50 477 280  
email [michele.chang@coleurope.eu](mailto:michele.chang@coleurope.eu) | website [www.coleurope.eu/pol](http://www.coleurope.eu/pol)

## Résumé

Le mandat d'eurodéputé est conçu différemment dans chaque état membre. Cet article teste la validité des cultures politiques inclusive et exclusive, créées pour l'analyse des sélections des candidats français et suédois et leur conception du mandat européen. Leur sélection demeure un monopole partisan national où l'adhésion à un parti et la professionnalisation politique priment. La distinction apparaît dans le degré d'ouverture de la sélection et la conception de la fonction d'eurodéputé et du Parlement européen.

Les conclusions valident l'approche créée, montrant un déplacement du curseur le long des continuums formés par les cultures inclusive et exclusive. La France, «exclusive», reste centrée sur Paris et des élections ayant des conséquences sur le pouvoir exécutif. La Suède est plus inclusive tant dans les profils des candidats que dans les processus qui les intègrent aux listes et dans la façon de concevoir le rôle des MEP et du Parlement européen.

Cet article se fonde sur un mémoire de Master: E. Cazenave, *Eurodéputé: «Seconde chance» ou «Tremplin»? Comparaison des trajectoires politiques de candidats PPE et PSE aux élections européennes de 2014 en France et en Suède*, Bruges, Collège d'Europe, 2014

Le Parti des Socialistes européens (PSE) n'a plus enregistré de dérogations sur ses programmes depuis 1994.<sup>1</sup> Plus hétérogène, le Parti Populaire européen (PPE) témoigne aussi d'une croissante cohésion. Ces deux partis sont parmi les plus «transnationalisés».<sup>2</sup> Mais si un domaine reste l'apanage du niveau national, il s'agit des campagnes électorales et plus précisément de la sélection des candidats aux élections européennes, dont les logiques sont encore peu analysées scientifiquement, encore moins s'il s'agit de l'analyse dynamique de ces candidatures dans la carrière des concernés. Cette sélection est un jeu de pouvoir à multiples entrées. Capitaliser de l'influence au niveau européen ou au niveau local est insuffisant pour être en position éligible ou même figurer sur une liste. Si les procédures diffèrent d'un Etat et parti politique à l'autre, un élément leur est commun : les candidats doivent cumuler capitaux sociaux et politiques et confiance des instances nationales partisanes.

Cette étude compare la France, composée de huit eurorégions pour 74 sièges, et la Suède, circonscription électorale unique pour 20 membres du Parlement européen (MPE). L'intérêt de cette comparaison est que la France présente un modèle de sélection statique quand le modèle suédois offre une certaine souplesse. Les médias opposent souvent le modèle français à la pratique allemande, et plus largement d'Europe du Nord, d'un ancrage sur trois mandats au Parlement européen (PE).<sup>3</sup> En Suède, des personnalités politiques majeures sont connues pour avoir commencé leur carrière en tant qu'eurodéputé. C'est le cas d'Andreas Carlgren, Ministre suédois de l'environnement de 2006 à 2011 qui avait été élu MPE en 2004.

L'idée de «seconde chance» est trop simplificatrice. En effet, les sélections des eurodéputés et la façon dont cela s'insère dans leur carrière politique sont souvent analysées

---

<sup>1</sup> S. Hix et C. Lord, «A model transnational party? the party of European socialists», in: D-S. Bell et C. Lord, *Transnational Parties and the European Union*, Aldershot, Ashgate, 1998, p. 94.

<sup>2</sup> T. Raunio, «Party Group Behavior in the European Parliament», Working Paper, Tampere, University of Tampere, 1996, cité dans: G. Marks et M.-R. Steenbergen, *European Integration and Politics Conflict*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004, p. 146.

<sup>3</sup> E. Lévêque, «Parlement européen: le palmarès des députés européens les plus influents», *L'Express*, 28 Mars 2014, consulté le 17 avril 2014, [http://www.lexpress.fr/actualite/parlement-europeen-le-palmares-des-deputes-francais-les-plus-influents\\_1503188.html](http://www.lexpress.fr/actualite/parlement-europeen-le-palmares-des-deputes-francais-les-plus-influents_1503188.html).

comme découlant de modèles nationaux, selon les «divisions nationales et politiques».<sup>4</sup> Néanmoins, un tel constat est à nuancer, ne serait-ce que par l'émergence d'un «noyau dur d'agents qui ont institué leur position sur la base de capitaux institutionnels spécifiques à ce Parlement»<sup>5</sup> et d'une «spécialisation des pratiques et de profils»<sup>6</sup> qui peut venir influencer certains processus de sélection et parcours. La situation varie, chaque trajectoire politique étant unique. Aussi, face à ces apparentes distinctions entre le système politique et les parcours des députés européens français et suédois, et face à l'ensemble des questionnements soulevés par la place de cette fonction dans leurs carrières, dans quelle perspective les candidats aux élections européennes embrassent-ils la «carrière d'eurodéputé»?

La comparaison se limitera aux partis nationaux s'étant présenté sous les couleurs du Parti des Socialistes européens (PSE) et du Parti Populaire Européen (PPE) et se rattachant, une fois élus au PE, aux groupes parlementaires de l'Alliance progressistes des Socialistes et Démocrates au Parlement européen (S&D) et du Parti Populaire européen (PPE). Ceci inclut, d'une part, le Parti Socialiste français (PS) et le parti Social-démocrate suédois (SSDP)<sup>7</sup> et les partis français de l'Union pour un Mouvement Populaire (UMP) et suédois du Parti du Rassemblement modéré, dit Modérés,<sup>8</sup> et des Chrétiens-Démocrates (CD), d'autre part.<sup>9</sup>

La sélection exclut le niveau européen, en utilisant la multipositionnalité des candidats, ancrés dans un parti donné, véritables professionnels de la politique, pour accroître les chances partisans de victoires en circonscription, quels que soient le pays et le parti considérés. Il s'agit d'un jeu de double influence, entre niveau national et infra-étatique, dont l'impact varie selon les circonstances, selon que l'on considère un parti de gouvernement ou

---

<sup>4</sup> D. Georgakakis, «Introduction», in: D. Georgakakis, *Le Champ de l'Eurocratie*, Paris, Economica, 2012, p. 9.

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> W. Beauvallet et S. Michon, «Faire carrière au Parlement européen: activation de dispositions et socialisation institutionnelle», in: D. Georgakakis, *op. cit.*, p. 39.

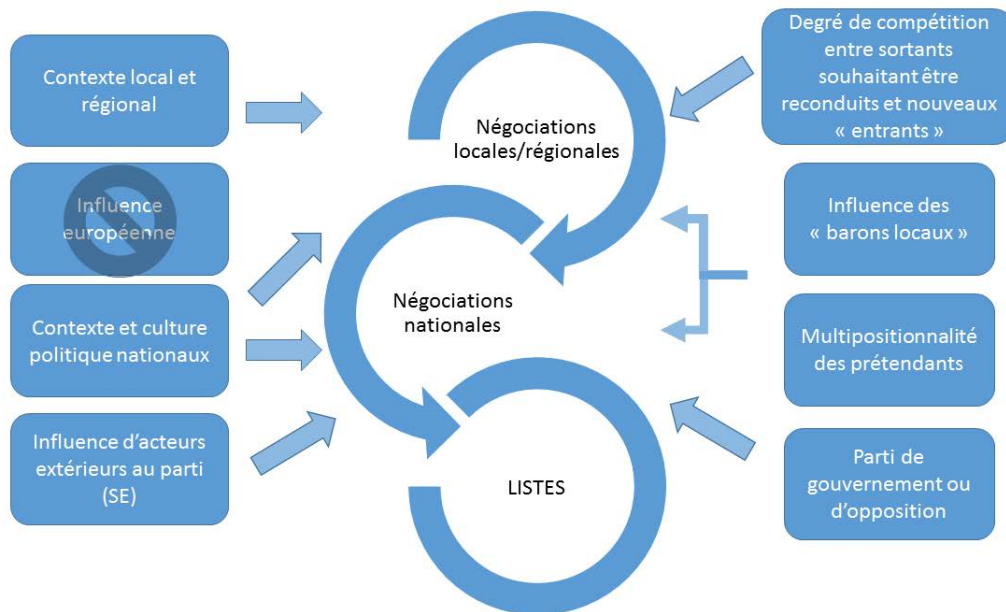
<sup>7</sup> En suédois, l'Arbetarepartiet-Socialdemokraterna.

<sup>8</sup> En suédois, Moderata Samlingspartiet.

<sup>9</sup> En suédois, Kristdemokraterna.

non, selon la représentativité des listes négociées localement, selon le manque ou non de candidat dans certaines circonscription, etc.

Figure 1: Synthèse des influences sur le processus de sélection



La régionalisation des élections mène à des influences croissantes des composantes régionales et locales des partis politiques dans la constitution des listes, en France comme en Suède, mais cette tendance n’efface pas des cultures politiques distinctes. L’influence «centrale», des instances nationales, diffère. En Suède, le «centre» a moins d’emprise, validant des négociations entre districts,<sup>10</sup> même s’il peut prendre certaines décisions. Pour le SSDP, c’est le niveau national qui choisit la tête de liste. En 2009, malgré une troisième position dans les primaires de formation des listes des Modérés, Anna-Maria Corazza-Bildt avait été rétrogradée dans les listes. Les partis suédois sont plus inclusifs que les français tant en leur propre sein que vis-à-vis de l’extérieur. En effet, les Modérés ont des primaires

<sup>10</sup> Entretien 3, assistant parlementaire suédois, Bruxelles, février 2014.

internes pour aider les instances nationales du parti à établir les listes. Si le Parti socialiste peut avoir des votes militants, cela reste à la discrétion du centre, les instances nationales ayant notamment le droit d'annuler le vote militant, comme cela a été le cas dans le Sud-ouest.<sup>11</sup> De plus, les sociaux-démocrates suédois incluent les syndicats ouvriers à la définition des listes, ce qui n'est pas le cas en France.<sup>12</sup> En France, malgré les influences croissantes des entités partisanes locales, le centre garde une large marge de manœuvre dans la définition des listes. Les listes y ont donné lieu à des levées de boucliers, tant à l'UMP<sup>13</sup> qu'au PS.<sup>14</sup> Si des dissensions peuvent subvenir en Suède sur une position, comme la quatrième place sur la liste des Modérés,<sup>15</sup> le mode de désignation des candidats reste plus consensuel.

Cette étude repose donc sur deux hypothèses:

*Hypothèse 1:* «eurodéputé» n'est pas une carrière, un but en soi, c'est un passage, dans une carrière politique nationale.

*Hypothèse 2:* Alors qu'en Suède il peut s'agir d'un tremplin dans une carrière politique, c'est une étape de moindre importance pour la plupart des hommes et femmes politiques français.

Pour distinguer des modèles, il sera fait appel au concept de «culture politique», dans une acception spécifique (1). Les concepts de culture et structure politiques sont particulièrement utiles quant aux modèles de carrières en développement. Ainsi l'angle d'étude portera sur une conception dynamique de la carrière plutôt que statique.<sup>16</sup> L'approche «grid-group» des cultures politiques permettra donc cette analyse dynamique des logiques derrière la composition des listes pour les élections européennes, peu étudiées en elles-

---

<sup>11</sup> Raphaël Delarue, Entretien 9, Bruxelles, février 2014.

<sup>12</sup> Entretien 3.

<sup>13</sup> A. Lemarié, «Qu'apporterait de plus Nadine Morano au Parlement européen?», *Le Monde*, 11 Décembre 2013, consulté le 27 février 2014, [http://www.lemonde.fr/politique/article/2013/12/11/qu-apporterait-de-plus-nadine-morano-au-parlement-europeen\\_3529080\\_823448.html](http://www.lemonde.fr/politique/article/2013/12/11/qu-apporterait-de-plus-nadine-morano-au-parlement-europeen_3529080_823448.html).

<sup>14</sup> B. Bonnefous, «Frondes locales au PS autour des têtes de liste pour les élections européennes», *Le Monde*, 21 novembre 2013, mis à jour le 17 février 2014, consulté le 26 avril 2014, [http://www.lemonde.fr/politique/article/2013/11/21/frondes-locales-au-ps-autour-des-tetes-de-liste-aux-europeennes\\_3518138\\_823448.html](http://www.lemonde.fr/politique/article/2013/11/21/frondes-locales-au-ps-autour-des-tetes-de-liste-aux-europeennes_3518138_823448.html).

<sup>15</sup> Lina Nordborg, Entretien 12, entretien téléphonique, mars 2014.

<sup>16</sup> J. Borchert et K. Stolz, «Introduction: Political Careers in Multi-Level Systems», *Regional and Federal Studies*, Vol. 21, n° 2, 2011, p. 109.



mêmes, qui plus est dans une telle perspective, d'où l'intérêt de ce nouvel éclairage. Cette méthodologie permet de mesurer si être eurodéputé peut constituer une carrière en soi ou s'il s'agit d'une étape dans la succession de postes formant une carrière plus hétérogène (2) avant d'envisager la fonction d'eurodéputé, selon les individus, l'Etat et le parti considéré, en tant que «tremplin» ou «seconde chance» dans une carrière politique, et ce que cela révèle de la conception du personnel politique, des citoyens et des médias concernant les eurodéputés et le PE plus généralement (3).

## 1. Sélection des candidats et cultures politiques

### 1.1. L'approche «grid-group» du concept de culture politique

Bien que le concept de culture politique soit décrié par un pan de la littérature, lesdites critiques s'adressent souvent à sa première génération d'analyses.<sup>17</sup> Le concept utilisé ici est ancré dans l'approche «grid-group» développée par M. Douglas et A. Wildavsky.<sup>18</sup> Celle-ci était avant tout anthropologique initialement mais a été réutilisée dans l'étude des systèmes politiques et des modes de prises de décisions ou encore dans l'analyse de certaines politiques telles que les politiques nationales d'immigration<sup>19</sup>. Elle n'a pourtant pas été utilisée pour analyser les logiques partisanes de sélection des candidats aux élections bien que les dimensions «grid» et «group» qui la forment puissent en permettre l'analyse une fois adaptées et opérationnalisées pour l'étude de ce phénomène.

---

<sup>17</sup> G. A. Almond et S. Verba, *The Civic Culture Revisited*, London, Sage, 1980.

<sup>18</sup> M. Douglas, *Cultural Bias*, Vol. 35, London, Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland, 1978, et A. Wildavsky, «Choosing preferences by constructing institutions: A cultural theory of preference formation», *American Political Science Review*, Vol. 81, n° 1, 1987, cités dans: G. Grendstad, «Comparing political orientations: Grid-Group theory versus the left-right dimension in the five Nordic Countries», *European Journal of Political Research*, Vol. 42, n° 1, 2003, pp. 1-21, p. 3.

<sup>19</sup> A. Buonfino, «Between unity and plurality: the politicization and securitization of the discourse of immigration in Europe», *New Political Science*, Vol. 26, n° 1, 2004, pp. 23-49.

La dimension «grid» évalue les contraintes imposées par chacun des 4 types formant la typologie sur le comportement des individus. La dimension «group» mesure la variabilité de leur intégration dans les groupes sociaux qui composent le système considéré.<sup>20</sup> C'est sur le croisement de ces deux variables que repose la typologie ainsi composée:<sup>21</sup>

Tableau 1: Modèles dégagés par l'approche «grid-group»

		Group	
		<i>Faible</i>	<i>Fort</i>
Grid	<i>Fort</i>	Fatalisme	Hiérarchie
	<i>Faible</i>	Individualisme	Egalitarisme

Sources: Douglas, 1978; Wildavsky, 1987<sup>22</sup>

Ces quatre types de cultures sont variablement présents dans toute société.<sup>23</sup> Différentes combinaisons en dérivent dans la mesure où aucun type ne domine dans une société donnée. En découlent différents arrangements institutionnels, étant donné que les institutions, les réponses et innovations institutionnelles ont tendance à refléter les valeurs et intérêts des types de cultures politiques dominants.<sup>24</sup> Le modèle «égalitaire» promeut l'égalité face à la protection sociale des citoyens et leur inclusion dans le système donné.<sup>25</sup> Cet idéal-type correspond à la démocratie consensuelle développée par A. Lijphart dont la Suède est illustrative. La France est quant à elle un régime classé parmi les cinq «présidentialistes».<sup>26</sup>

<sup>20</sup> G. Grendstad, *loc. cit.*

<sup>21</sup> C. Lockhart, «Specifying the Cultural Foundations of Consensual Democratic Institutions», *Political Science and Politics*, Vol. 44, n° 4, 2011, pp. 731-735.

<sup>22</sup> G. Grendstad, *loc. cit.*

<sup>23</sup> C. Lockhart, «Cultural Contributions to Explaining Institutional Form, Political Change, and Rational Decisions», *Comparative Political Studies*, Vol. 32, n° 7, 1999, pp. 862-893, p. 865.

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 883.

<sup>25</sup> C. Lockhart, «Specifying the Cultural Foundations», *op. cit.*, p. 732.

<sup>26</sup> A. Lijphart, *Patterns of Democracy: Government Forms and Performance in Thirty-Six Countries*, New Haven, Yale University Press, 1999, p. 118.

L'approche «grid-group» vient renforcer la perception d'une opposition diamétrale entre la France et la Suède. D'une part, elle identifie les sociétés «scandinaves» (Islande, Danemark, Suède, Norvège et Pays Bas) auquel elle oppose des «sociétés méditerranéennes» (France, Italie et Espagne) englobant de «fortes proportions de fatalistes, plus faibles proportions de hiérarchiques qu'en Scandinavie et de relativement faibles proportions d'égalitaires».<sup>27</sup> En transposant cette approche à l'étude des logiques partisanes, on peut donc espérer des résultats présentant des différences dans la manière d'aborder non seulement la sélection du personnel politique mais encore la conception des carrières politiques et de la fonction de député européen. Pour opérationnaliser le concept pour cette étude, il est nécessaire d'établir des critères spécifiques testant sa validité vis-à-vis de la sélection et de la carrière des eurodéputés.

### *1.2. Typologie des «cultures politiques»*

L'approche des cultures politiques selon une analyse «grid-group» informe d'une part sur les contraintes (grid) qui pèsent sur les parties aux processus de sélection. D'autre part, elle renseigne quant à leur intégration (group) au sein des groupes considérés, notamment au sein des partis politiques au niveau national comme dans les sections locales, mais aussi parmi l'électorat, de par son degré de consultation et d'influence sur les choix partisans, ou encore dans des réseaux, par exemple du PE en ce qui concerne les délégations nationales.

Le déplacement de ce curseur de plus ou moins grande contrainte sur les individus et intégration au sein de groupes peut aider l'analyse et la compréhension des logiques sous-tendant la sélection des candidats aux élections européennes en France et en Suède. C'est pourquoi quatre éléments ont été retenus, de manière certes schématique, mais dont la simplification permettra d'analyser des tendances générales au sein de l'échantillon observé.

---

<sup>27</sup> C. Lockhart, «Specifying the Cultural Foundations», *op. cit.*, pp. 733-734.

Tableau 2: Typologie des «cultures» de sélection

COMPOSANTE	INTEGRATION	
	FORTE	FAIBLE
<b>Consensus dans le système politique</b>	Démocratie consensuelle	Démocratie adversative
<b>Composantes locales dans les décisions des partis nationaux</b>	L'échelon territorial des partis a la primauté dans l'élaboration des listes que l'échelon central coordonne	L'influence limitée de l'échelon local est nuancée par l'échelon national qui a le pouvoir d'imposer des décisions
<b>Electeurs dans la composition des listes</b>	Le choix des électeurs détermine la délégation nationale au PE, dans la sélection et l'élection	Les listes sont prédéfinies, seule la mobilisation des électeurs influe sur le nombre de candidats élus au PE
<b>Conception du Parlement européen et des députés européens</b>	Le PE est l'égal d'un parlement national et un co-législateur de l'UE à part entière. Le député européen est important dans les procédures et la législation. Le réseau européen et la technicité des candidats ont une valeur ajoutée.	Le PE demeure moins central que le parlement national dans la vie politique et subordonné au Conseil au niveau européen. Le député européen est de moindre importance. La valorisation d'une technicité européenne ou sectorielle et d'un réseau européen est marginale.
<b>IDEAUX-TYPES</b>	<b>INCLUSIF</b>	<b>EXCLUSIF</b>

Elaboration de l'auteur

Si le premier axe dans cette matrice est de nature générale, les trois suivants sont spécifiques aux hypothèses de cette contribution. En créant cette opérationnalisation, deux idéaux-types se dégagent dont ni la France ni la Suède ne sont des illustrations parfaites:

- une culture inclusive, où l'ensemble des composantes des partis ont leur mot à dire tout comme les électeurs dans un environnement institutionnel et culturel consensuel;
- une culture exclusive, où les instances partisans centrales priment et où les électeurs n'ont qu'un rôle marginal et final dans la sélection.

## 2. Eurodéputé: une carrière?

### 2.1. Une étape temporaire?

Le mandat national demeure plus recherché.<sup>28</sup> Certains attachent une importance primordiale à garder un mandat local ou national en parallèle du mandat européen, vu comme une nécessité pour ne pas «être hors-sol»<sup>29</sup> et garder contact avec les réalités du terrain. De plus, c'est une façon de se positionner à l'échelle locale, se forger une légitimité pour être sélectionné et une représentativité vis-à-vis des citoyens. Cette attitude vis-à-vis du local «est liée à des préoccupations de carrière, compte tenu de l'absence de cursus politique 'européen'».<sup>30</sup> En outre, d'autres hommes et femmes politiques qui ont été candidats ou élus européens, en France comme en Suède, ont été appelés durant leur carrière à occuper des fonctions ministérielles: ce fut notamment le cas de Michel Barnier, Nora Berra, Brice Hortefeux et Rachida Dati (UMP), Vincent Peillon, Kader Arif ou désormais Harlem Désir (PS), pour la France ou encore Marita Ulksvog (SSDP) pour la Suède par exemple. A première vue, ceci renforce l'idée d'une transition, selon laquelle les fonctions élevées dans la politique nationale prennent le pas sur la fonction de député européen, étant donné que, à titre

---

<sup>28</sup> S. Hix, «Towards a Partisan theory of EU Politics», *Journal of European Public Policy*, Vol. 15, n° 8, 2008, pp. 1254-1265, p. 1260.

<sup>29</sup> Entretien 13, eurodéputé français, entretien téléphonique, mars 2014.

<sup>30</sup> O. Costa, «Le Travail parlementaire européen et la défense des intérêts locaux: les députés européens dans la gouvernance multi-niveaux», dans: O. Nay et A. Smith, *Le Gouvernement du Compromis: Courtiers et Généralistes dans l'action politique*, Paris, Economica, 2002, 238 pages, pp. 195-225, p. 214.

d'exemples, Brice Hortefeux et Nora Berra ont renoncé à leur siège pour intégrer un gouvernement et sont ensuite revenus à cette fonction.

La «régionalisation des élections européennes» offre donc aux candidats élus députés européens plusieurs atouts. Le premier est de démontrer un ancrage local via une élection au suffrage universel direct reposant sur des listes qui se veulent géographiquement représentatives. Le second est un mandat qui les rend légitimes sur la scène politique locale et nationale. Cette légitimité leur permet d'avoir une visibilité, notamment médiatique et de continuer à exister sur la scène politique nationale. Sans être un atout majeur, on peut néanmoins constater que les plus visibles médiatiquement en France ne sont pas nécessairement les plus actifs à Strasbourg et Bruxelles.<sup>31</sup> Raphaël Delarue, assistant parlementaire, affirme à ce propos que «la popularité d'un député européen est inversement proportionnelle à son travail à Bruxelles».<sup>32</sup>

En Suède, si la question d'un «poste de remplacement» se pose quant à Aleksander Gabelic (SSDP), battu en 2010 et donc non-réélu au Riksdag, la logique inverse peut aussi s'avérer plausible. En effet, huit candidats Modérés et Chrétiens-démocrates en sont actuellement membre et devraient alors choisir, comme l'avait fait Alf Svensson en démissionnant du Riksdag en 2009 par exemple. Néanmoins, une telle logique n'est pas présente en France. Aucun membre de l'Assemblée nationale ou du Sénat ne se présente aux élections européennes. En ce qui concerne les Modérés, le 4<sup>ème</sup>, place «pivot» de la liste, s'il avait été élu, aurait alors choisi son poste de MPE à son siège de député. Cependant, cette frange d'eurodéputés français qui cherche un mandat de substitution tend à se réduire. W. Beauvallet, sur les résultats d'une étude de l'ensemble des délégations françaises depuis les élections européennes de 1979, démontre «la diminution très importante de ce type de pratiques» et la «stigmatisation des comportements dilettantes» au sein-même des délégations

---

<sup>31</sup> E. Lévêque, *loc. cit.*

<sup>32</sup> Raphaël Delarue, Entretien 9.

françaises.<sup>33</sup> Les MPE et collaborateurs interrogés admettent qu'il s'agit de cas existants, mais marginaux, appelant à l'étude aux cas par cas des attitudes face au mandat.

Outre la légitimité des suffrages et la visibilité, via notamment la médiatisation, de certains MPE, il s'agit alors de voir si ce siège amorce ou termine une carrière. Pour la frange des «profils nationaux»,<sup>34</sup> cette fonction représente une transition ou une fin de carrière. Néanmoins, ces stratégies nationales déclinant, des tendances paraissent difficiles à dégager. Cette question est donc fonction d'une conjonction d'opportunités, d'une certaine temporalité, et de réseaux en présence.

En effet, si l'on en croit l'assistant d'un eurodéputé français PPE, pour les jeunes candidats, il peut s'agir d'un début de carrière (qui serait, selon lui, plus nationale).<sup>35</sup> Le collaborateur S&D interrogé note également que Sylvie Guillaume, eurodéputée française, peut illustrer le fait que ce mandat est «une étape supplémentaire» dans une carrière politique encore à ses débuts, qui pour elle, jusqu'en 2009 était essentiellement locale. Son travail et sa reconnaissance au sein du PE expliquent sa reconduction sur la liste Sud-Est en position éligible.<sup>36</sup>

Parmi les candidats français, le facteur «jeune» énoncé par le député est à nuancer. Les candidats sous la moyenne d'âge des listes sont généralement placés en position non-éligible que ce soit en France ou en Suède. Les listes suédoises sont plus jeunes. En Suède, on note une conjonction plus favorable aux jeunes avec un eurodéputé de 38 ans reconduit, Christofer Fjellner (MP), en deuxième position de sa liste, et son homologue Carl-Oskar Bohlin, 28 ans, placé lui en 4<sup>ème</sup> position donc potentiellement éligible aussi. Chez les Chrétiens-démocrates, E. Bush-Thor est deuxième, elle serait, au vu de la distribution actuelle des sièges, la première

---

<sup>33</sup> W. Beauvallet, «Institutionnalisation et Professionalisation de l'Europe politique, les cas des eurodéputés français», *Politique Européenne*, Paris, L'Harmattan, Vol. 1, n° 9, 2003, pp. 99-122, p. 102-103.

<sup>34</sup> S. Scarrow, «Political Career Paths and the European Parliament», *Legislative Studies Quarterly*, Vol. 22, n° 2, 1997, pp. 252-263.

<sup>35</sup> Entretien 14, assistant parlementaire, entretien téléphonique, mars 2014.

<sup>36</sup> Entretien 1, collaborateur du groupe S&D, Strasbourg, février 2014.

non-élue, à 27 ans. Enfin, Jytte Guteland (SSDP), 35 ans est placée 3<sup>ème</sup>, donc éligible. En France, les têtes de listes et positions éligibles sont confiés à des politiques considérés comme plus expérimentés et plus âgés, à l'exception de Virginie Rozière (PRG), 37 ans, tête de liste dans le Sud-Ouest du fait de l'accord PRG-PS des élections présidentielles de 2012. Ainsi en France, les candidatures répondent à une stricte «structure d'opportunités politiques» où la conjonction d'un ancrage dans des partis relativement «fermés», où l'importance des différents courants est variable mais néanmoins à prendre en compte dans l'établissement des listes, que ce soit à l'UMP ou au PS, où les soutiens nationaux et territoriaux sont clés, et où le conflit interne au parti est peu toléré par les instances centrales qui tranchent en dernier lieu. De manière récurrente, dans les deux partis français, tous les candidats qui sont en positions éligibles bénéficient incontestablement d'un profond ancrage dans le parti et dans les courants qui les structurent, de soutiens d'envergure, au niveau local et/ou national. Les jeunes, moins ancrés dans le parti, demeurent marginalisés et moins soutenus, donc sont relégués plus bas dans les listes. La Suède apparaît, plus inclusive, en permettant à des jeunes, moins dotés en capitaux politiques et symboliques, mais comme on l'a vu qui sont néanmoins «expérimentés» en politique de par leur engagement dans les mouvements de jeunes liés aux partis, de débiter leur carrière par un mandat européen. Ceci ne trouve pas d'équivalent en France. La structure d'opportunités politiques y est plus fermée, en conjonction avec une culture politique plus «exclusive».

## *2.2.Des carrières européennes marquées par la longévité au Parlement européen*

Si les carrières des eurodéputés «plus âgés» tendent à s'ancrer au PE, alors certains démontreraient une longévité croissante et une «carrière d'eurodéputé». Il s'agit donc de voir quels sont les profils qui s'ancrent et si on assiste à un renouvellement accru des «sortants».

Béres, Trautmann, Lamassoure, Daul, Färm ont marqué le PE par leur longévité et la reconnaissance de leurs pairs. Une poignée de députés européens tend à former un groupe de



politiques nationaux qui s'autonomisent du reste des hommes et femmes politiques nationaux.<sup>37</sup> Dans les eurodéputés de la législature passée et candidats en 2014 considérés par cette étude, ils étaient 20 à pouvoir compter deux mandats européens (9) ou plus (11).

Des «carrières européennes»<sup>38</sup> se font jour, avec des ressources qui sont propres aux sortants. En effet, les chances de reconduction, comme en 2009, semblaient renforcées avec leur ancienneté (Alain Lamassoure, tête de liste Ile-de-France après 5 mandats, ou Pervenche Bérés, des figures désormais incontournables des listes européennes), et leurs responsabilités au PE «de groupe, dans les commissions, les délégations ou le bureau».<sup>39</sup> Ceci peut être illustré par l'ascendance rapide de Sylvie Guillaume, élue en 2009, devenue Vice-présidente du Parlement européen à la mi-législature et dont le PS avait tenu compte dans l'établissement des listes en la plaçant 2<sup>ème</sup> dans le Sud-Est,<sup>40</sup> derrière l'ex-Ministre Vincent Peillon.

Aussi, lorsque les interviewés parlent de «véritables eurocarrières parlementaires»,<sup>41</sup> ils valorisent un ancrage relativement long et font référence à l'Allemagne qui fait en sorte d'avoir un renouvellement partiel équilibré de ses listes et des députés européens ancrés sur en moyenne 3 mandats: le premier pour apprendre et s'intégrer, le second pour comprendre, le troisième pour influencer et passer le témoin.<sup>42</sup> Pour un eurodéputé interrogé, «c'est bien de faire carrière au PE» en Allemagne. Un autre eurodéputé cite d'ailleurs la trajectoire de Hans-Gert Pötering, passé par toutes les responsabilités en 35 ans de mandats.

---

<sup>37</sup> W. Beauvallet et S. Michon, «Faire carrière au Parlement européen», *loc. cit.*

<sup>38</sup> S. Scarrow, *op. cit.*, p. 259.

<sup>39</sup> R. Lefebvre et G. Marrel, «Logiques partisans, territorialisation et capital politique européen: la constitution en France des listes socialistes aux élections européennes de 2009», dans: A. Cohen et al., *L'institutionnalisation du Parlement européen : pour une sociologie historique du parlementarisme supranational*, Paris, L'Harmattan, 2012, 219 pages, pp. 139-162, p. 146.

<sup>40</sup> Entretien 1, collaborateur du groupe parlementaire S&D, Strasbourg, février 2014.

<sup>41</sup> G. Marrel et R. Payre, «Des carrières au Parlement longévité des eurodéputés et institutionnalisation de l'arène parlementaire», *Politique européenne*, Vol. 1, n° 18, 2006, pp. 69-104, p. 69.

<sup>42</sup> Entretien 2, assistant parlementaire, Strasbourg, février 2014 ; Entretien 10, eurodéputé français, entretien téléphonique, mars 2014; Entretien 11, candidat socialiste français, entretien téléphonique, mars 2014; Entretien 13, eurodéputé français, entretien téléphonique, mars 2014; Entretien 14, assistant parlementaire.

Le collaborateur de groupe S&D, tout comme un assistant parlementaire et un eurodéputé français PPE soulignent l'importance de cette longévité qui ancre les élus qui en sont détenteurs dans de véritables réseaux et leur donne légitimité et reconnaissance par leurs pairs. Etre profondément intégré dans les réseaux du PE apparaît comme un atout, valorisé dans la sélection, quels que soient le pays et le parti et bien que l'on y trouve quelques exceptions, ce qui induit, dans la constitution des listes, une reconduction accrue des «sortants».

La délégation suédoise étant plus restreinte que la délégation française, le phénomène est nécessairement moindre. Néanmoins, ne serait-ce que pour les élections de 2014, sur les neuf eurodéputés SSDP, CD et Modérés de la législature précédente, cinq étaient reconduits sur les listes, dont 2 sur 4 pour les SSDP (50%), aucun pour les CD, Alf Svensson, seul élu, ne se représentant pas à l'âge de 76 ans, et 3 sur 4 pour les Modérés (75%). En France, le PS en reconduisait 9 sur 13 sur ses listes, soit 69%, et l'UMP, 17 sur 30, soit 57%. La Suède comme la France sont dans la moyenne en la matière.<sup>43</sup> Les «sortants» reconduits l'étaient majoritairement à des positions de têtes de liste ou considérés comme éligibles. La majorité des reconduits a retrouvé son siège. Le renouvellement est de 20% chez les SSDP, avec une entrant et 4 MEP réélus et de 0% pour les Modérés avec 3 réélus, donc en dessous de la moyenne du renouvellement. En France, le PS et l'UMP restent en dessous de la moyenne de renouvellement, avec respectivement 54% de reconduits, soit 46% de renouvellement, et 65% de reconduits, soit 35% de renouvellement. Dans une perspective de plus long terme, les élections de 2004, exception faite des délégations des nouveaux Etats membres, avaient vu 302 des 570 sièges à pourvoir revenir à des « sortants », soit 53%. C'était un taux de reconduction de «sept points plus élevé» qu'en 1999 et de «10 points supérieur à celui de

---

<sup>43</sup> W. Beauvallet, V. Lepaux et S. Michon, «Qui sont les eurodéputés? Analyse statistique des profils des parlementaires européens (2004-2014) et de leurs transformations», *Etudes européennes*, 2012, pp. 1-14, p. 3.

1994».<sup>44</sup> Malgré cette stabilisation, les taux demeurent hétérogènes. L'Allemagne et le Royaume Uni sont des délégations stables depuis 1979.<sup>45</sup>

Une distinction intéressante pour l'étude de la sélection des candidats aux élections européennes est à faire entre «permanents» et «intermittents». Elle permet de distinguer ceux d'une part qui choisissent délibérément d'embrasser la carrière d'eurodéputé, les «permanents» que l'on tendra à retrouver d'une élection à l'autre, et ceux d'autre part qui sont «conduits à faire carrière au Parlement européens», les «intermittents»,<sup>46</sup> que l'on reconduit sur les listes en fonction des équilibres et des besoins parce qu'ils en ont déjà la connaissance. En effet, les développements précédents confondent les continuellement réélus et les «parcours discontinus».<sup>47</sup> Selon une étude menée après les élections de 2004 sur l'ensemble du PE, 88% des réélus l'avaient été de façon continue une à six fois, les «intermittents» représentant donc une minorité.<sup>48</sup> Le taux de réélection demeurait moins important en France qu'en Allemagne mais proche (63 contre 69%). L'écart se creusait quant aux «permanents», l'Allemagne en compte près de 70% et le Royaume-Uni près de 75%, quand ce nombre était «moins important» en France et au Danemark, mais toujours plus important que dans l'Europe du Sud. Mais ces reconductions sont extrêmement dépendantes des «conjonctures politiques et des systèmes partisans nationaux».<sup>49</sup> Les bons scores des partis observés s'expliquent par le fait que:

la répartition politique des figures de longévité profite aux deux formations les plus importantes: les démocrates et conservateurs du PPE, ainsi que les socialistes du PSE (...) où la part des réélus atteint respectivement 65 et 58%.<sup>50</sup>

En 2004, une conjonction entre «l'usure 'naturelle' des cohortes de députés élus en 1979 et 1984» et «l'institutionnalisation de l'arène parlementaire» faisait de la cohorte des

---

<sup>44</sup> G. Marrel et R. Payre, *op. cit.*, p. 72.

<sup>45</sup> *Ibid.*, p. 73.

<sup>46</sup> *Ibid.*, p. 80.

<sup>47</sup> *Ibid.*, p. 81.

<sup>48</sup> *Ibid.*

<sup>49</sup> *Ibid.* p. 82.

<sup>50</sup> *Ibid.*

élus de 1994 le plus important contingent de «permanents». On peut arriver aux mêmes conclusions avec la population ici étudiée, mais avec la cohorte de 1999. En effet, 7 des actuels eurodéputés et candidats français et suédois reconduits sur les listes étudiées ont été élus pour la première fois en 1999 et n'ont pas connu d'interruption dans leur carrière d'eurodéputé jusqu'en 2014. Seul Harlem Désir n'est pas reconduit dans ce groupe par nomination au gouvernement, mais il était initialement tête de liste pour la région Ile-de-France. Une nouvelle cohorte de «permanents» semblait apparaître en 2004 accréditant la thèse de la professionnalisation des eurodéputés à la fois en Suède et en France. Les 7 individus ayant été élus pour la première fois en 2004 étaient reconduits en 2009 pour un deuxième mandat successif, comme Jean-Pierre Audy entré en 2005 et devenu un «permanent» également. Néanmoins en France, au PS, démontrant l'importance de la conjoncture politique, les trois «entrants» en 2004 ne sont pas reconduits en 2014, contrairement à Anna Hedh en Suède, reconduite en position éligible.

L'important contingent de 2009 reconduit sur les listes en 2014, au PS comme à l'UMP, démontrait une volonté de stabilisation malgré les contingences d'ordre politique avec l'apparition de «véritables carrières parlementaires européennes». <sup>51</sup> Deux types de profils se dégageaient entre «permanents» et «intermittents», mais certains profils d'intermittents laissaient présager une transformation en profils permanents. C'était le cas par exemple de Catherine Trautmann, «intermittente» de 1989 aux début des années 2000 du fait de sa carrière nationale, elle devenait une permanente, à la carrière européenne dans la mesure où elle était reconduite sur les listes et où, si elle avait été réélue, pouvait prétendre à des responsabilités au sein du groupe S&D contrairement à de «purs intermittents» comme Anne Ferreira (1999-2009) ou Jean-Paul Denanot (2008-2009) qui ne pouvaient prétendre à de

---

<sup>51</sup> *Ibid.*

telles responsabilités.<sup>52</sup> Il est plus difficile d'établir ce type de tendances sur la délégation suédoise étudiée mais la reconduction sur les listes des «entrants» de 2009 semblait accréditer une certaine volonté de stabilisation de cette délégation nationale aussi. Ainsi, cette distinction parmi les reconduits sur les listes est d'importance quant aux responsabilités qui peuvent potentiellement être confiés aux candidats une fois réélus, un facteurs de reconduction des «sortants» sur les listes<sup>53</sup> qui vient renforcer le capital politique et technique des élus, pour l'établissement des listes futures. Cela permet d'expliquer la stabilisation des délégations et la reconduction croissante des eurodéputés en tant que candidats aux élections européennes.

Si la Suède semble moins caractérisée par les logiques de carrières nationales, ce profil demeure présent, bien qu'en déclin, en France. Les cultures politiques éclairent cet aspect de la sélection. En effet, comme le souligne l'un des eurodéputés interrogé, la France reste une forme de «monarchie républicaine»,<sup>54</sup> dans laquelle le centre de gravité est incontestablement le centre national de la vie politique, par opposition selon lui à la Suède qui voit dans le PE un équivalent du Parlement national. Un assistant parlementaire suédois souligne d'ailleurs que les eurodéputés suédois apprécient ce rôle qui leur autorise un plus grand degré de liberté que de siéger en tant que membre du Riksdag.<sup>55</sup> Le «centralisme à la française avec Paris comme seul centre»<sup>56</sup> peut donc aider à comprendre la part des candidats à carrière nationale<sup>57</sup> dans les délégations socialistes et UMP françaises, ce qui correspondrait à une des composantes de la culture plus fermée du système politique et partisan français, de type «culture exclusive» qui enferme certains politiques ancrés profondément dans les logiques partisans dans des carrières nationales, où être MPE n'est qu'une transition.

---

<sup>52</sup> Entretien 1, collaborateur du groupe S&D.

<sup>53</sup> R. Lefebvre et G. Marrel, *op. cit.*

<sup>54</sup> Entretien 10, eurodéputé français, entretien téléphonique, mars 2014.

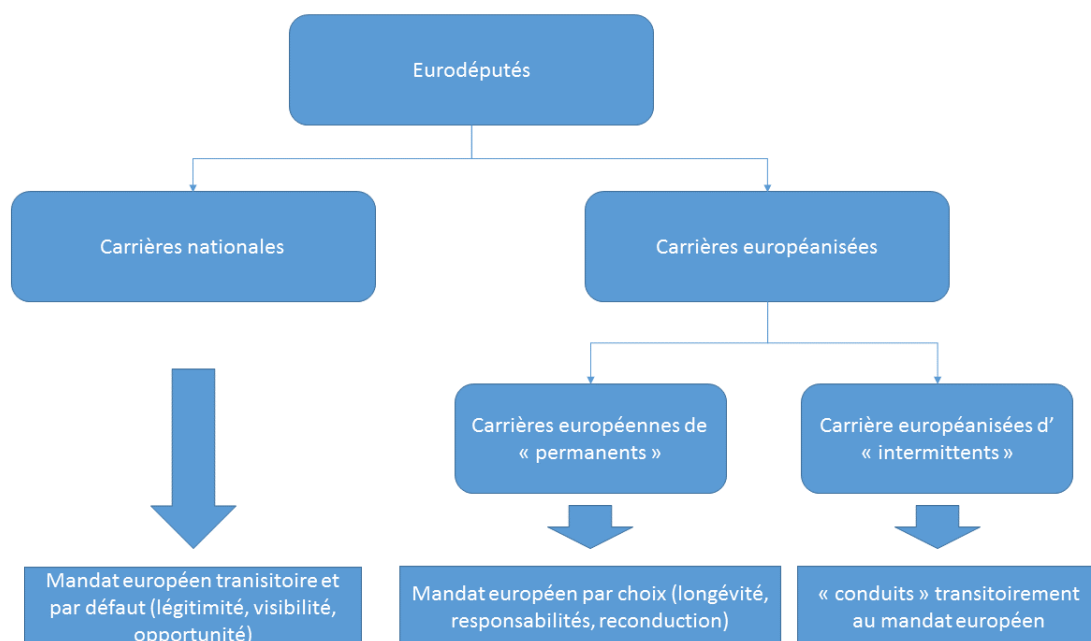
<sup>55</sup> Entretien 3, assistant parlementaire suédois, Bruxelles, mars 2014.

<sup>56</sup> Raphaël Delarue, Entretien 9.

<sup>57</sup> S. Scarrow, *op. cit.*; W. Beauvallet, «Institutionnalisation et professionnalisation de l'Europe politique», *op. cit.*

Néanmoins, l'hypothèse 2, à savoir si eurodéputé est un mandat recherché en soi ou un moyen d'atteindre d'autres fonctions et mandats, ne trouve pas de réponse univoque. En France comme en Suède, selon certains interrogés, rares sont ceux qui l'embrassent délibérément comme carrière. Toutefois, une tendance à la stabilisation des délégations avec la reconduction de «sortants» se dégage. Néanmoins, la conjoncture politique et les systèmes partisans continuent à jouer, avec des carrières nationales et des carrières plus européanisées, au sein desquelles on distingue des «permanents» choisissant délibérément le mandat européen et d'autres plus amenés à siéger au PE par défaut et par intermittence.

Figure 2: Typologies de carrières



### 3. Tremplin ou lot de consolation?

Cette dernière partie teste la deuxième hypothèse, à savoir comment cette étape politique s'inscrit dans les carrières des intéressés. A cette fin, il faut identifier si les étapes précédant le mandat d'eurodéputé ainsi que celles qui le suivent s'inscrivent dans une perspective ascendante ou descendante.

#### *3.1. Tremplin ou seconde chance temporaire?*

En France comme en Suède, chaque trajectoire est particulière. Trancher entre tremplin et seconde chance est vain. Si l'on s'en tient aux candidats en 2014 qui ont été réélus, il peut s'agir d'un tremplin pour des carrières jusqu'alors très locales comme pour Sylvie Guillaume<sup>58</sup>. En effet, avant son élection au PE en 2009 et sa reconduction sur les listes en bonne position pour 2014, elle occupait des fonctions locales, en tant que conseillère régionale (Rhône-Alpes) et municipale (Lyon). On peut considérer que Franck Proust, Marie-Thérèse Sanchez-Schmidt pour l'UMP, ou Eric Andrieu pour le PS et avant son entrée au PE en 2012, ou enfin, pour la Suède, Asa Westlund (SSDP) partagent ce profil. Le mandat européen apparaît comme un possible tremplin, donnant accès à de nouvelles ressources, de nouveaux capitaux et une autre prise en compte au sein des instances partisans.

Néanmoins, cela peut être une voie de garage : une personne interrogée cite Rachida Dati, éloignée en 2009 de la couverture médiatique politique française en étant élue députée européenne, afin de ne pas «couler l'image du gouvernement».<sup>59</sup> En outre, il peut s'agir d'une temporisation, en attendant d'autres fonctions, notamment en France comme évoqué dans le cas des «intermittents» plus haut. En effet, le centre de la vie politique française demeurant à Paris, certains MPE recherchent toujours un mandat national, à l'Assemblée nationale. Il s'agit alors d'une préférence individuelle comme celle d'Estelle Grelier en 2012 qui a préféré

---

<sup>58</sup> Entretien 1, collaborateur du groupe S&D.

<sup>59</sup> Entretien 2, assistant parlementaire.

abandonner son mandat européen pour intégrer l'Assemblée nationale. C'est la critique adressée à des candidatures telles que celles de Nadine Morano (UMP), bénéficiant du soutien de l'ancien Président Sarkozy mais critiquée par des membres influents de son propre parti, ou Michèle Alliot-Marie (UMP), faisant basculer Alain Lamassoure (UMP) tête de liste en Ile-de-France au lieu du Sud-Ouest, en France. Ex-députées battues en 2012 aux législatives, elles font partie de ce que certains ont appelé un «mercato de recyclage».<sup>60</sup> Pour ces anciennes ministres, ce mandat semble dessiner une carrière descendante.

Ce même recyclage est abordé par un collaborateur du groupe S&D à propos de Gunnar Hökmark, ancien membre du Riksdag, appartenant à un courant devenu minoritaire dans son parti qui l'a écarté de la scène nationale de cette façon.<sup>61</sup> Ce même collaborateur doute du fait que cela soit une promotion pour Marita Ulksvog également ex-ministre suédoise. On a ainsi des «carrières descendantes»,<sup>62</sup> la position de MPE étant considérée comme moins désirable qu'un poste de ministre au niveau national. En effet, comme souligné par Hix, un possible classement des fonctions serait: «(1) Chef de gouvernement, (2) Président de la Commission, (3) Ministre du gouvernement national, (4) Commissaire, (5) député, (6) membre du parlement européen».<sup>63</sup> Néanmoins, il reconnaît que le choix entre le PE et le Parlement national n'est pas nécessairement le même pour tous. Cette hiérarchie connaît donc des contre-exemples.

En 1996, 18,6% des trajectoires des eurodéputés français étaient descendantes pour 13,5% d'ascendantes, les autres sortant du champ politique ou demeurant stables.<sup>64</sup> Rares sont ceux, statistiquement parlant, qui accéderont à des fonctions ministérielles ou à la

---

<sup>60</sup> Le Parisien, «Européennes: MAM, Morano... l'UMP a désigné ses têtes de liste», *Le Parisien*, 22 janvier 2014, consulté le 28 avril 2014, <http://www.leparisien.fr/politique/europeennes-l-ump-designe-ses-tetes-de-listes-22-01-2014-3516091.php>.

<sup>61</sup> Entretien 1, collaborateur du groupe S&D.

<sup>62</sup> N. Kauppi, «European Union Institutions and French Political Careers», *Scandinavian Political Studies*, Vol. 19, n° 1, 1996, pp. 1-24, p. 12.

<sup>63</sup> S. Hix, «Towards a Partisan theory of EU Politics», *loc. cit.*

<sup>64</sup> N. Kauppi, *op. cit.*



Commission européenne. Un ancien député européen et national français est désormais commissaire européen: Pierre Moscovici (PS). Ce dernier et Kader Arif avaient quitté leur siège de MPE en juin 2012, étant élus à l'Assemblée nationale et nommés au gouvernement. Cela avait été le cas auparavant à l'UMP pour Brice Hortefeux (élu depuis 1999), Nora Berra (élue en 2009), Roselyne Bachelot (élue en 2004) qui avait quitté leurs sièges pour entrer au gouvernement. Ces trajectoires discontinues en cours de mandat n'existent pas en Suède. Néanmoins elles semblent montrer qu'en capitalisant des ressources politiques et un mandat européen, celui-ci peut s'apparenter à une temporisation, voire un tremplin, vers de plus hautes fonctions politiques. Le retour vers leurs sièges comme pour Brice Hortefeux et Nora Berra, une fois l'exercice de fonctions exécutives terminé est néanmoins considéré comme inférieur et dans une trajectoire descendante.

Un peu moins rares sont les «intermittents» qui parviendront à se faire élire ou réélire dans leur Parlement national. Gilles Savary (PS), ex-MPE n'avait pas été réélu en 2009 mais a remporté les élections législatives de 2012. Cependant, ils demeurent moins nombreux que ceux qui réintégreront des mandats locaux ou régionaux. A l'inverse pour la France, un peu plus nombreux sont ceux qui ont été battus aux élections législatives 2012 et se retrouvent sur les listes: Michèle Alliot-Marie, Nadine Morano et Arnaud Danjean par exemple, seraient à classer dans la catégorie «seconde chance».

Certains interrogés affirment ouvertement que dans tous les partis, des eurodéputés sont là car il leur faut un «job»,<sup>65</sup> un «poste de remplacement».<sup>66</sup> En effet, en étant professionnel de la politique, le mandat est une source de revenus, de par l'indemnité versée.<sup>67</sup> Mais il s'agit désormais d'une minorité,<sup>68</sup> comme la tendance aux carrières

---

<sup>65</sup> Entretien 11, candidat socialiste français.

<sup>66</sup> Entretien 13, eurodéputé français.

<sup>67</sup> A. Garrigou, «Vivre de la politique. Les 'quinze mille', le mandat et le métier», *Politix*, Vol. 5, n° 20, 1992, pp. 7-34.

<sup>68</sup> Entretien 11.

nationales, en déclin. En outre, la reconduction de certains amène à penser qu'il s'agit plutôt dans leur cas de reconversion vers des carrières européennes stabilisées ou, dans le cas où ce n'est pas un choix, des «fins de carrières».

En effet, des exemples nuanciant la vision négative de ces trajectoires descendantes peuvent être Catherine Trautmann, Marita Ulksvog, ou encore Gunnar Hökmark. La première a certes une carrière nationale d'envergure, qui allie fonctions locales et nationales, allant jusqu'aux fonctions ministérielles et ancrage dans la vie partisane du PS. Néanmoins, elle s'est présentée dès 1989, a ensuite été élue sans discontinuité en 2004 et 2009 et s'est représentée en 2014, avec de bonnes chances d'acquérir des responsabilités au PE.<sup>69</sup> Du fait des résultats électoraux en France, sa deuxième position dans sa circonscription n'a pas suffi à sa réélection. Marita Ulksvog suit cette logique, ex-ministre également, élue en 2009, elle se représentait en 2014 et, en tant que tête de liste, certaine d'être réélue. Toutes deux ont 63 ans. On peut soulever l'hypothèse d'une fin de carrière, dans un mandat néanmoins évalué comme équivalent à celui de parlementaire national, ce qui témoigne donc d'une influence et d'une considération à la fois par les citoyens qui reconduisent ces personnes dans des fonctions électives et par les partis qui valident leur présence en amont sur les listes proposées aux électeurs. Ces exemples apparaissent *a priori* nationaux, intermittents, et/ou descendants, mais par choix ou par défaut, peuvent être perçus comme des reconversions européanisées.

Néanmoins, il est impossible de dire qu'aucun des députés n'est en «poste de remplacement» au PE, comme certains «intermittents» l'ont souligné. Harlem Désir, désormais secrétaire d'Etat aux affaires européennes du nouveau gouvernement Valls, était épinglé comme l'un des députés, avec l'euroseptique Philippe de Villiers, les moins présents

---

<sup>69</sup> Entretien 1, collaborateur du groupe S&D.

parmi les 74 français de la précédente délégation française au PE,<sup>70</sup> qui viennent en séance «tout simplement pour ne pas perdre leur indemnité parlementaire».<sup>71</sup>

Certains élus européens ont investi beaucoup de temps et de travail et soulignent que ce mandat est devenu le centre de leurs préoccupations,<sup>72</sup> leur faisant abandonner d'autres mandats,<sup>73</sup> voire leur profession dans le secteur privé. Le mandat européen devient alors une profession à part entière, menant à l'émergence d'un noyau d'eurocarrières parlementaires.<sup>74</sup>

Les informations ainsi regroupées, tant sur les candidats et eurodéputés français que suédois du PPE et du PSE, tendent à souligner une multiplicité de profils, schématiquement regroupés en trois catégories:

- La première, la «carrière nationale» déjà dégagée par S. Scarrow ou N. Kauppi, bien qu'en déclin, avec ces multiples variantes, selon que le mandat d'eurodéputé soit exercé en début de carrière et représente un tremplin ou selon qu'il soit exercé comme un «poste de remplacement» en attendant des fonctions gouvernementales ou électives nationales, mais dont les perspectives de carrières sont tournées vers le national.
- La deuxième serait les fins de carrières.<sup>75</sup> Par choix ou par défaut, des élus qui ont eu une carrière nationale souvent, mais aussi locales ou régionales, viennent terminer leur trajectoire politique en s'ancrant pour deux mandats voire plus au PE.
- La troisième est celle d'un noyau de députés européens convaincus, à la longévité importante, pour lesquels être MPE est un tremplin pour des responsabilités affirmées au

---

<sup>70</sup> L'Expansion, «Présence, activité, postes clés: toutes les données sur les eurodéputés français», *L'Expansion et l'Express*, 26 mars 2013, consulté le 25 avril 2014, [http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/presence-activite-postes-cles-toutes-les-donnees-sur-les-eurodeputes-francais\\_1503425.html](http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/presence-activite-postes-cles-toutes-les-donnees-sur-les-eurodeputes-francais_1503425.html).

<sup>71</sup> L. Hoang-Ngoc, cité dans E. Lévêque, *loc. cit.*

<sup>72</sup> Entretien 4, eurodéputé français ; Entretien 5, assistant parlementaire, Bruxelles, mars 2014 ; Entretien 7, eurodéputé français, Bruxelles, mars 2014 ; Raphaël Delarue, Entretien 9 ; Questionnaire 2, eurodéputé français.

<sup>73</sup> Entretien 4.

<sup>74</sup> S. Scarrow, *op. cit.* ; G. Marrel et R. Payre, *op. cit.*

<sup>75</sup> Entretien 14, assistant parlementaire.

sein de l'institution. Ils comptent à la fois des capitaux partisans, politiques et symboliques, nationaux et européens.

Les trois modèles existent dans les partis observés, nous permettant de revenir au concept de cultures politiques. A l'inverse de la France, la Suède témoigne d'une absence de carrières discontinues du fait de nomination au gouvernement ou d'élections au Parlement national, et d'une volonté de la part de certains membres du Riksdag d'abandonner leur siège pour entrer au PE. Le PE y est aussi valorisé que le Parlement national.<sup>76</sup> En France, cette perception est inverse. Les interrogés français font état d'un manque de considération dans l'opinion publique comme chez les députés nationaux ou dans les instances nationales des partis politiques, même si une évolution est notée au PS comme à l'UMP. Le PE n'est pas nécessairement perçu comme le co-législateur qu'il est.<sup>77</sup> Considérant la typologie initialement établie, le France se rapproche du modèle exclusif alors qu'il semble que la Suède soit plus inclusive. Ceci ne remet cependant pas en cause l'émergence, dans les deux pays, des eurocarrières susmentionnées.

### *3.2. Eurodéputés de longue durée: un atout dans une carrière?*

La longévité est un atout pour les eurodéputés. Les «sortants» dont le travail a été valorisé, dont les responsabilités sont reconnues au PE par leurs pairs, peuvent faire valoir leur «expertise» européenne et donc être reconduits sur les listes. De cette reconnaissance par les pairs résulte un prestige européen pour les eurodéputés investis et reconnus. C'est le cas pour Pervenche Bérés (PS) ou Alain Lamassoure (UMP).

On ne retrouve pas d'équivalent d'une telle longévité et prestige dans les trois partis suédois étudiés. On peut attribuer cette absence à la taille de la délégation suédoise qui fait que chaque eurodéputé suédois pour sa délégation partisane est dans l'obligation de suivre

---

<sup>76</sup> Entretien 3, assistant parlementaire suédois.

<sup>77</sup> Entretien 8, eurodéputé français.

plus de dossiers. En effet, il est difficile de comparer une délégation partisane française à la délégation correspondante suédoise. Par exemple la délégation française PPE compte 30 élus, pour 5 suédois, impactant la répartition au sein des commissions.<sup>78</sup>

Ce prestige européen conforte d'ailleurs les eurodéputés qui en bénéficient dans des positions de leadership. Ainsi, Catherine Trautmann, après 4 mandats quasi-complets au Parlement et surtout deux sans discontinuité et ses responsabilités de chef de la délégation socialiste française sur la législature 2009-2014, aurait pu prétendre en cas de réélection en 2014 au poste de Présidente du groupe socialiste.<sup>79</sup> D'autres députés investis et reconnus peuvent également prétendre à de telles responsabilités. Ils s'en sont vus confiés entre 2009 et 2014 ou ont démontré leur capacité à intégrer les logiques et le travail parlementaires européens. Joseph Daul, pour sa troisième législature était le Président du groupe PPE, montrant que son intégration dans les réseaux sur ces deux précédents mandats lui avaient permis d'acquérir l'influence nécessaire à coordonner l'action des 275 députés PPE.<sup>80</sup>

Jean-Paul Gauzès, coordinateur PPE de la commission des affaires économiques et monétaires pouvait prétendre à des responsabilités équivalentes en cas de réélection. Son expérience sur un mandat, comme celle de Constance Le Grip par exemple, entrée au PE en 2010 et devenue Vice-présidente de la commission des affaires constitutionnelles en 2012, montrent qu'en peu de temps, il est possible d'acquérir une influence en s'intégrant dans les mécanismes institutionnels et les réseaux du PE. Néanmoins, dans l'élaboration des listes à l'UMP, Jean-Paul Gauzès était troisième, au profit de Jérôme Lavrilleux, tête-de-liste, ex-directeur de cabinet de Jean-François Copé à l'UMP, qui ne bénéficie pas de cette expérience et expertise européennes, donc moins légitime au sein de l'arène parlementaire européenne, et

---

<sup>78</sup> Entretien 2, assistant parlementaire ; Entretien 6, assistant parlementaire ; Entretien 7, eurodéputé français.

<sup>79</sup> Entretien 1, collaborateur du groupe S&D.

<sup>80</sup> E. Lévêque, *loc. cit.*

de Tokia Saïfi, moins active, mais préférée par le niveau national.<sup>81</sup> Dans ces cas, les logiques politiques partisans ont primé sur l'europanisation des carrières des candidats en 2014.

Toutefois, petit à petit, l'accumulation d'expertise européenne et de reconnaissance au sein de l'institution européenne accroît la reconnaissance des eurodéputés au sein des instances nationales des partis politiques.<sup>82</sup> On note que des eurodéputés et candidats de 2014 sont désormais intégrés aux instances nationales des partis, comme Eric Andrieu devenu membre du Bureau national du PS en 2008, Pervenche Bérés y ayant siégé, entre autres pour le PS, et Brice Hortefeux et Jean-Pierre Audy, vice-présidents de l'UMP, ou encore Elisabeth Morin Chartier, secrétaire nationale de l'UMP et membre de son bureau politique depuis 2013. En Suède, Gunnar Hökmark a occupé les fonctions de secrétaire général de son parti, mais bien avant de devenir eurodéputé. Les deux partis français prennent donc progressivement conscience de l'importance du PE et des jeux d'influence qui y ont lieu.

C'est surtout au niveau européen, au sein des institutions, que ce prestige joue. Que ce soit en Suède comme en France, la fonction de député européen et le travail du PE restent méconnus. Tous les interrogés, français ou suédois, de droite comme de gauche, ressentent un «manque d'image» de l'institution comme des MPE dans l'opinion publique et, en France, une marginalisation qui persiste dans les partis politiques, malgré les améliorations de 2014.

Tout d'abord, au sein des partis, on perçoit une distinction entre la France et la Suède. Il y a une ambivalence dans le rapport partisan et politique aux députés européens. La difficulté résultant de la taille de la délégation nationale dans les groupes politiques au PE, dans le cas présent les délégations suédoises des groupes parlementaires, vient contrebalancer la conception qui est faite en général du PE et du député européen. En effet, plusieurs interrogés soulignent une profonde différence dans l'image des députés européens en France

---

<sup>81</sup> Entretien 1.

<sup>82</sup> Entretien 4, eurodéputé français ; Entretien 5, eurodéputé français ; Entretien 6, assistant parlementaire ; Entretien 13, eurodéputé français ; Entretien 14, assistant parlementaire.

et en Suède. Outre le fait qu'en Suède, le poste apparaisse de plus en plus attrayant eu égard à la liberté qu'il offre aux eurodéputés en comparaison aux parlementaires nationaux des partis de gouvernement,<sup>83</sup> être eurodéputé, c'est aussi bénéficié d'une relativement bonne image au sein même de son propre parti: «En tout cas les eurodéputés au sein du parti Modéré sont des candidats engagés pour être au niveau européen, et non relégués pour les faire taire».<sup>84</sup>

Ceci s'oppose à la vision de certains eurodéputés français qui s'estiment marginalisés:

Même si l'image des députés européens est en train de changer un peu dans le parti [UMP], il est clair qu'on est un peu de seconde zone (...), pas des premiers couteaux.<sup>85</sup>

Les deux partis français demeurent fermement ancrés dans des perspectives nationales, où les carrières partisans se forment et se concrétisent à Paris, dans les instances nationales partisans, dans les assemblées parlementaires nationales ou au gouvernement. Par opposition, les Suédois voient une plus grande liberté au PE, conçoivent sa prise d'importance<sup>86</sup> alors que certains politiques en France ne mesure pas pleinement les évolutions qu'a connu l'institution avec les traités de Maastricht, Amsterdam et Lisbonne.<sup>87</sup> La question du rôle du PE dans les équilibres interinstitutionnels et la conception du député européen par les différents Etats membres et les exécutifs des partis nationaux entre donc en jeu et affecte les trajectoires des députés et candidats. En France, un eurodéputé suggère que «les dirigeants préfèrent l'inter-gouvernementalisme au communautaire»,<sup>88</sup> ce qui vient reprendre l'analyse selon laquelle le PE, dans une culture politique très centralisée et principalement focalisée sur le pouvoir exécutif, n'affecte pas la vie politique.<sup>89</sup> Un interlocuteur français souligne que:

---

<sup>83</sup> Entretien 3, assistant parlementaire suédois.

<sup>84</sup> Lina Nordbord, Entretien 12, entretien téléphonique, mars 2014.

<sup>85</sup> Entretien 13, eurodéputé français.

<sup>86</sup> Entretien 3.

<sup>87</sup> Entretien 8, eurodéputé français.

<sup>88</sup> Entretien 10, eurodéputé français.

<sup>89</sup> N. Kauppi, *op. cit.* p. 10.

Ce qui change, c'est clairement la vision de l'Europe (...). Au niveau national, en France, c'est encore le Conseil qui a la primauté, il n'y a donc que peu d'intérêt d'apporter au Parlement européen.<sup>90</sup>

Enfin, dans l'opinion publique, le déficit d'image est unanimement souligné, quel que soit le parti et le pays. Etre un député européen d'un parti de gouvernement, connu dans une circonscription ou région particulière d'un pays ne change rien au fait que le public n'appréhende que marginalement ce à quoi correspond le travail parlementaire européen. En effet, si l'institution est identifiée en Europe par 90% de la population, les électeurs gardent l'impression que leur voix n'est pas entendue. En France et en Suède, proches en la matière, 56 et 55% de leur population estiment que leur «voix ne compte pas dans l'UE».<sup>91</sup>

Ainsi, on note un même manque d'image. Néanmoins, des différences peuvent apparaître au niveau politique et partisan et font écho aux catégories de cultures politiques identifiées. Une explication de la différence entre la conception des eurodéputés au sein des partis étudiés en France et en Suède réside dans le système politique, premier critère de la typologie développée et testée dans ce mémoire. En effet, la Suède est caractérisée comme on l'a vu par un système plus tourné vers le consensus. L'une des composantes essentielles en est l'équilibre entre exécutif et législatif. La France est caractérisée par une prédominance de l'exécutif national, qui oriente la médiatisation et la focalisation de la vie politique sur Paris et sur les institutions parlementaires et gouvernementales nationales. A cela s'ajoute le fait que, contrairement à la Suède où le Parlement est considéré comme le co-législateur qu'il est, il est toujours vu comme subordonné à des logiques inter-gouvernementales dominantes en France, selon le quatrième critère de la typologie développée dans la première partie de cette contribution. Ceci résulte en un effacement plus prononcé en France du niveau européen aux yeux de l'opinion publique et des instances partisanes. On retrouve donc ici aussi une

---

<sup>90</sup> Entretien 2, assistant parlementaire français.

<sup>91</sup> Commission européenne, «L'opinion publique dans l'Union européenne», Eurobaromètre standard 79, Printemps 2013, consulté le 30 avril 2014, [http://ec.europa.eu/public\\_opinion/archives/eb/eb79/eb79\\_first\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/eb/eb79/eb79_first_fr.pdf).



distinction, selon deux des critères de la typologie initiale, entre la Suède dont la culture politique est plus inclusive et la France, plus exclusive.

La conception par les eurodéputés dépend donc fondamentalement de celle qui est faite du rôle d'eurodéputé au niveau national. Cependant, en France comme en Suède, les parlementaires européens actifs et durablement ancrés au PE sont reconnus et bénéficient d'un fort prestige européen, malgré leur carence en visibilité à l'échelle nationale. Savoir si cela représente un tremplin ou un «poste de remplacement», une retraite ou une carrière en soi en dérive mais nécessite une analyse au cas-par-cas des parcours de chaque eurodéputé. Quelle que soit la culture dominante du pays et du parti, trois types peuvent être plus pertinents que la dichotomie tremplin/consolation: carrières nationales, fin de carrières et carrières européennes. L'hypothèse 2, selon laquelle eurodéputé serait un tremplin en Suède mais pas en France n'est ni intégralement validée, ni infirmée. L'ensemble des présentes analyses montrent certes que cela peut difficilement être un début de carrière donc un tremplin à proprement parler en France, mais à la lumière d'une analyse plus fine que cette simple dichotomie, cela peut être un vecteur de prestige tant au PE, qu'au fil du temps au niveau national, dans les instances partisanes et la vie politique. La Suède apparaît comme un pays où cette fonction peut néanmoins mener à des fonctions plus prestigieuses (ministère, Commission), du fait de l'éligibilité de jeunes, présents sur les listes. Les résultats sont donc nuancés quant à cette dernière hypothèse, mais permettent de la soutenir partiellement. Une étude sur le plus long terme permettrait d'atteindre des conclusions plus tranchées.

## **Conclusion**

Peut-on parler de deux cultures diamétralement opposées en France et en Suède comme peut l'imaginer le lecteur d'A. Lijphart ou C. Lockhart? Cette contribution démontre qu'en matière de sélection des candidats aux élections européennes et de leur carrière, une

telle conception est erronée. Ces deux pays partagent des similitudes allant d'un processus de sélection qui demeure nationalement centré, tout comme dans l'ensemble des 28 Etats membres de l'UE, à une grande variété de profils où la fonction de MPE prend des sens différents, en passant par des déterminants des carrières aussi partisans que professionnels.

Néanmoins, des éléments les distinguent indéniablement et valident le concept de culture politique et la typologie proposée sur les cultures inclusive et exclusive, qui tendent à être de bons indicateurs pour comprendre ces différences.

L'hypothèse selon laquelle être eurodéputé est un moyen d'atteindre d'autres fonctions ou un mandat recherché en soi, est partiellement validée: le cas-par-cas règne mais la présence par exemple de députés nationaux sur les listes européennes suédoises en comparaison à leur absence sur les listes françaises soulignent la patente centralisation de la vie politique française autour des élections ayant une influence sur le pouvoir exécutif (présidentielles et législatives) et des institutions parisiennes. Ceci valide donc les concepts de cultures inclusive et exclusive selon les critères 1 et 2. Les capitaux partisans, mais aussi la multipositionnalité et l'expérience acquise par les prétendants à la candidature sur les listes pour les élections européennes sont d'une grande importance. La confiance accrue donnée aux « jeunes » sur les listes suédoises fait du mandat européen un potentiel début de carrière. La conflictualité quant aux candidats, têtes de liste et positions y est moindre. Le mandat européen initie rarement une carrière en France, où il peut néanmoins être «une étape supplémentaire»<sup>92</sup> pour des carrières locales et relativement jeunes, mais déjà lancées.

Quant à la seconde hypothèse, selon laquelle être MPE serait un tremplin en Suède et une seconde chance en France, une opposition aussi schématique n'existe pas. Dans ces pays, être MEP s'inscrit rarement dans une carrière ascendante. Une distinction alternative permet de mieux comprendre ces conceptions, celle entre des carrières nationales, à la marginalité

---

<sup>92</sup> Entretien 1, collaborateur du groupe S&D.

croissante et caractérisant moins la Suède que la France, des carrières européennes par défaut et par choix, et d'envisager le mandat européen comme:

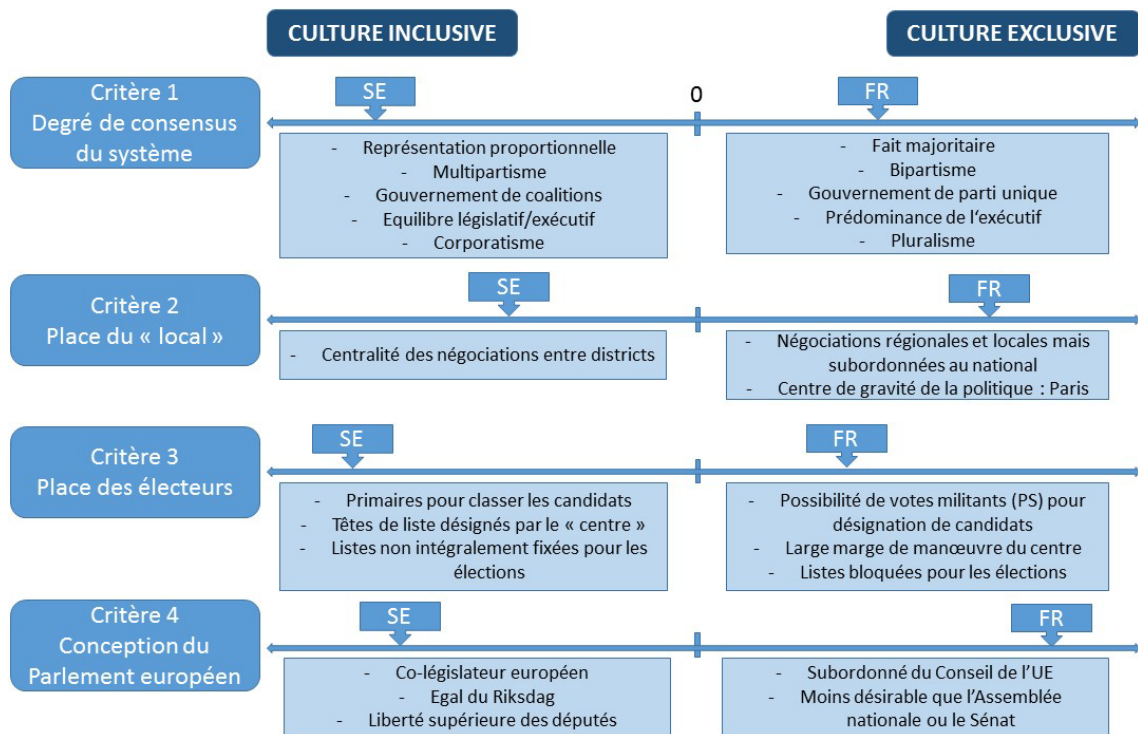
- une temporisation ou une consolation pour les premiers;
- un mandat par défaut et par intermittence pour ceux qui vont et viennent entre mandats nationaux ou locaux et PE;
- un tremplin vers des responsabilités européennes pour les plus ancrés, continuellement réélus au PE, bénéficiant du prestige de la longévité et de l'expertise européenne.

Dans l'opinion publique des deux pays, ce mandat est marginal. Dans les structures partisans, malgré la croissante reconduction des sortants, être MEP en France demeure plus secondaire qu'en Suède. Le PE y est davantage perçu comme égal au Riksdag, et donne une plus grande liberté aux députés des partis de gouvernement. En France, les eurodéputés se ressentent comme des élus de «seconde zone».<sup>93</sup> En ce sens, la culture politique influence la perception-même du mandat de MPE. Le système politique français demeure dominé par Paris et les élections ayant une influence sur le pouvoir exécutif, ce qui n'est pas le cas des européennes (critère 1), les électeurs français comme suédois se sentent peu écoutés au niveau européen (critère 3), mais la perception de l'institution diffère (critère 4), entre outil subordonné au Conseil en France et assemblée co-législatrice et d'importance équivalente au Riksdag en Suède. Les résultats et la validation des concepts sont ainsi synthétisés:

---

<sup>93</sup> Entretien 13, eurodéputé français PPE.

Figure 3: Sélection des candidats et cultures politiques



Pour mieux comprendre les débats autour des candidatures, se concentrer sur les cas des Etats membres individuellement est nécessaire. Ce sont les entités en charge *in fine* de la campagne et des élections qui régissent la composition du PE. Dans chaque Etat membre, la façon de constituer les listes et la perspective dans laquelle les candidats y sont inscrits diffèrent du fait de traits particuliers, ici appelés cultures politiques, et des systèmes dans lesquels ces candidatures sont produites. Une étude plus systématique et de plus grande ampleur comparant ainsi les pays entre eux apporterait des résultats plus complets et affinés.

Cette contribution et l'opérationnalisation de l'approche «grid-group» à la sélection des candidats repose sur une étude de cas. Une telle base ne permet pas, ou de façon extrêmement limitée, la généralisation des résultats à un ensemble de pays, qui plus est quand

la comparaison ne tient compte que de deux cas.<sup>94</sup> Néanmoins avec une systématisation de la méthode, l'hypothèse d'une extension des résultats de la Suède au groupe des «Scandinaves» et de la France à celui des «Méditerranéens» dégagés par l'approche grid-group de C. Lockhart pourrait être à explorer.

«Les tenants de la théorie grid-group affirment qu'une conception à double volet du monde le rend facile à penser, mais difficile à comprendre».<sup>95</sup> Cette contribution montre bien la dé-complexification exercée par une telle approche dans la façon de découper le réel mais la complexe entreprise d'interprétation des résultats. Cela ne met cependant pas en péril la validité des concepts défendus.

---

<sup>94</sup> M. Verweij, S. Luan et M. Nowacki, « How to test cultural theory : Suggestions for future research », *Political Science and Politics*, Vol. 44, n° 4, 2011, pp. 745-748, p. 745.

<sup>95</sup> G. Grendstad, «Comparing political orientations», *op. cit.*, p. 18.

## Bibliographie

- ALMOND, Gabriel A. et Sydney VERBA, *The Civic Culture Revisited*, London, Sage, 1980, 421 pages.
- BEAUVALLET, Willy, «Institutionnalisation et professionnalisation de l'Europe politique, les cas des eurodéputés français», *Politique Européenne*, Paris, L'Harmattan, Vol. 1, n° 9, 2003, pp. 99-122.
- BEAUVALLET, Willy, et Sébastien MICHON, «Faire carrière au Parlement européen : activation de dispositions et socialisation institutionnelle», dans: GEORGAKAKIS, Didier, *Le Champ de l'Eurocratie*, Paris, Economica, 2012, 356 pages, pp. 13-42.
- BEAUVALLET, Willy, Victor LEPAUX, et Sébastien MICHON, «Qui sont les eurodéputés ? Analyse statistique des profils des parlementaires européens (2004-2014) et de leurs transformations», *Etudes européennes*, 2012, pp. 1-14.
- BONNEFOUS, Bastien, «Frondes locales au PS autour des têtes de liste pour les élections européennes», *Le Monde*, 21 novembre 2013, mis à jour le 17 février 2014, consulté le 26 avril 2014, [http://www.lemonde.fr/politique/article/2013/11/21/frondes-locales-aux-europeennes\\_3518138\\_823448.html](http://www.lemonde.fr/politique/article/2013/11/21/frondes-locales-aux-europeennes_3518138_823448.html).
- BORCHERT, Jens, et Klaus STOLZ, «Introduction: Political Careers in Multi-Level Systems», *Regional and Federal Studies*, Vol. 21, n° 2, 2011, pp. 107-115.
- COMMISSION EUROPEENNE, «L'opinion publique dans l'Union européenne», Eurobaromètre standard 79, Printemps 2013, consulté le 30 avril 2014, [http://ec.europa.eu/public\\_opinion/archives/eb/eb79/eb79\\_first\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/eb/eb79/eb79_first_fr.pdf).
- COSTA, Olivier, «Le Travail parlementaire européen et la défense des intérêts locaux : les députés européens dans la gouvernance multi-niveaux», dans: NAY, Olivier, et Andy SMITH, *Le Gouvernement du Compromis : Courtiers et Généralistes dans l'action politique*, Paris, Economica, 2002, 238 pages, pp. 195-225.
- GARRIGOU, Alain, «Vivre de la politique. Les 'quinze mille', le mandat et le métier», *Politix*, Vol. 5, n° 20, 1992, pp. 7-34.
- GEORGAKAKIS, Didier, «Introduction», dans: GEORGAKAKIS, Didier, *Le Champ de l'Eurocratie*, Paris, Economica, 2012, 356 pages, pp. 1-12.
- GRENDSTAD, Gunnar, «Comparing political orientations: Grid-Group theory versus the left-right dimension in the five Nordic Countries», *European Journal of Political Research*, Vol. 42, n° 1, 2003, pp. 1-21.
- HIX, Simon, «Towards a Partisan theory of EU Politics», *Journal of European Public Policy*, Vol. 15, n° 8, 2008, pp. 1254-1265.
- HIX, Simon, et Christopher LORD, «A model transnational party?: the party of European socialists», in: BELL, David Scott, et Christopher LORD, *Transnational Parties and the European Union*, Aldershot, Ashgate, 1998, 217 pages, pp. 86-101.
- KAUPPI, Niilo, «European Union Institutions and French Political Careers», *Scandinavian Political Studies*, Vol. 19, n° 1, 1996, pp. 1-24.

- KITSCHOLT, Herbert, «Party Systems», in: GOODIN, Robert E. (dir.), *The Oxford Handbook of Political Science*, Oxford, Oxford University Press, 2009, 1291 pages, pp. 616-647.
- L'EXPANSION, «Présence, activité, postes clés: toutes les données sur les eurodéputés français», *L'Expansion et l'Express*, 26 mars 2014, consulté le 25 avril 2014, [http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/presence-activite-postes-cles-toutes-les-donnees-sur-les-eurodeputes-francais\\_1503425.html](http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/presence-activite-postes-cles-toutes-les-donnees-sur-les-eurodeputes-francais_1503425.html).
- LE PARIISIEN, «Européennes : MAM, Morano... l'UMP a désigné ses têtes de liste», *Le Parisien*, 22 janvier 2014, consulté le 28 avril 2014, <http://www.leparisien.fr/politique/europeennes-l-ump-designe-ses-tetes-de-listes-22-01-2014-3516091.php>.
- LEFEBVRE, Rémi, et Guillaume MARREL, «Logiques partisanes, territorialisation et capital politique européen: la constitution en France des listes socialistes aux élections européennes de 2009», in COHEN, Antonin, et al., *L'institutionnalisation du Parlement européen: pour une sociologie historique du parlementarisme supranational*, Paris, L'Harmattan, 2012, 219 pages, pp. 139-162.
- LEMARIE, Alexandre, «L'UMP désigne ses têtes de listes pour les européennes», *Le Monde*, 22 janvier 2014, consulté le 17 avril 2014, [http://www.lemonde.fr/politique/article/2014/01/22/l-ump-designe-ses-tetes-de-liste-pour-les-europeennes\\_4352301\\_823448.html?xtmc=morano\\_parlement\\_europeen&xtcr=6](http://www.lemonde.fr/politique/article/2014/01/22/l-ump-designe-ses-tetes-de-liste-pour-les-europeennes_4352301_823448.html?xtmc=morano_parlement_europeen&xtcr=6).
- LEMARIE, Alexandre, «Qu'apporterait de plus Nadine Morano au Parlement européen?», *Le Monde*, 11 décembre 2013, consulté le 27 février 2014, [http://www.lemonde.fr/politique/article/2013/12/11/qu-apporterait-de-plus-nadine-morano-au-parlement-europeen\\_3529080\\_823448.html](http://www.lemonde.fr/politique/article/2013/12/11/qu-apporterait-de-plus-nadine-morano-au-parlement-europeen_3529080_823448.html).
- LEVEQUE, Emilie, «Parlement européen: le palmarès des députés européens les plus influents », *L'Express*, 28 mars 2014, consulté le 17 avril 2014, [http://www.lexpress.fr/actualite/parlement-europeen-le-palmares-des-deputes-francais-les-plus-influents\\_1503188.html](http://www.lexpress.fr/actualite/parlement-europeen-le-palmares-des-deputes-francais-les-plus-influents_1503188.html).
- LIJPHART, Arend, «Consensus and Consensus Democracy: Cultural, Structural, Functional and Rational-Choice Explanations», *Scandinavian Political Studies*, Vol. 21, n° 2, 1998, pp. 99-108.
- LIJPHART, Arend, *Patterns of Democracy: Government Forms and Performance in Thirty-Six Countries*, New Heaven, Yale University Press, 1999, 351 pages.
- LOCKHART, Charles, «Cultural Contributions to Explaining Institutional Form, Political Change, and Rational Decisions», *Comparative Political Studies*, Vol. 32, n° 7, 1999, pp. 862-893.
- LOCKHART, Charles, «Specifying the Cultural Foundations of Consensual Democratic Institutions», *Political Science and Politics*, Vol. 44, n° 4, 2011, pp. 731-735.
- MARKS, Gary et Marco R. STEENBERGEN, *European Integration and Politic Conflict*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004, 280 pages.
- MARREL, Guillaume, et Renaud PAYRE, «Des carrières au Parlement longévité des eurodéputés et institutionnalisation de l'arène parlementaire», *Politique européenne*, Vol. 1, n° 18, 2006, pp. 69-104.

- NEWTON, Kenneth et Jan W. VAN DETH, «Political Attitudes and Behaviour», *Foundations of Comparative Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005, 374 pages, pp. 135-58.
- RAUNIO, Tapio, *The European perspective : Transnational Party Groups*, Ashgate, Aldershot, 1997, 212 pages, p. 6.
- RTL, «Édouard Martin: ‘Le PS est mon parti de cœur’», *RTL.fr*, 18 décembre 2013, Consulté le 25 avril 2014, <http://www.rtl.fr/actualites/info/politique/article/edouard-martin-le-ps-est-mon-parti-de-c-ur-7768041108>.
- SCARROW, Susan, «Political Career Paths and the European Parliament», *Legislative Studies Quarterly*, Vol. 22, n° 2, 1997, pp. 252-263.
- SMITH, Andy, et Jean JOANA, «Le mariage de la carpe et du lapin? Une sociologie politique de la Commission européenne en chantier», *Cultures et Conflits*, Vol. 38-39, 2000, consulté le 20 avril 2014, <http://conflits.revues.org/278>.
- VERWEIJ, Marco, Shenghua LUAN et Mark NOWACKI, «How to test cultural theory: Suggestions for future research», *Political Science and Politics*, Vol. 44, n° 4, 2011, pp. 745-748.
- WEBER, Max, *Le Savant et le Politique*, Paris, Plon, 1959, 230 pages.

## **Entretiens**

- DELARUE, Raphaël, Assistant parlementaire de CASTEX, Françoise, Eurodéputée française S&D, Entretien, Bruxelles, 19 mars 2014.
- Entretien 1, Collaborateur du groupe parlementaire S&D, Entretien, Strasbourg, 26 février 2014.
- Entretien 10, Eurodéputé français PPE, Entretien téléphonique, 19 mars 2014.
- Entretien 11, Candidat socialiste français, Entretien téléphonique, 27 mars 2014.
- Entretien 13, Eurodéputé français PPE, Entretien téléphonique, 31 mars 2014.
- Entretien 14, Assistant parlementaire d’un eurodéputé français PPE, Entretien téléphonique, 4 avril 2014.
- Entretien 2, Assistant parlementaire, Entretien, Strasbourg, 26 février 2014.
- Entretien 3, Assistant parlementaire suédois, Entretien, Bruxelles, 18 mars 2014.
- Entretien 4, Eurodéputé français, Entretien, Bruxelles, 18 mars 2014.
- Entretien 5, Eurodéputé français PPE, Entretien, Bruxelles, 18 mars 2014.
- Entretien 6, Assistant parlementaire français d’un eurodéputé français PPE, Entretien, Bruxelles, 18 mars 2014.
- Entretien 7, Eurodéputé français PPE, Entretien, Bruxelles, 18 mars 2014.
- Entretien 8, Eurodéputé français S&D, Entretien, Bruxelles, 19 mars 2014.
- NORDBORG, Lina, Assistante parlementaire de CORAZZA BILDT, Anna-Maria, Eurodéputée suédoise PPE, Entretien téléphonique, 28 mars 2014.



## **Bruges Political Research Papers / Cahiers de recherche politique de Bruges**

No 39/ 2015

Nathalie Brack, Olivier Costa et Clarissa Dri, Le Parlement européen à la recherche de l'efficacité législative: Une analyse des évolutions de son organisation

No 38 /2014

Stefaan De Rynck, Changing Banking Supervision in the Eurozone: the ECB as a Policy Entrepreneur

No 37 / 2014

Pierre Vanheuverzwijn, Promoting the agenda for a social Economic and Monetary Union: Attention, credibility and coalition-building

No 36 / 2014

Aileen Körfer, Politicising the Union? The Influence of 'Leading Candidates' for the Commission Presidency

No 35 / 2014

Guillaume Meynet, Analyser l'influence du syndicalisme agricole majoritaire: quelle utilité pour le modèle néo-corporatiste? Etude de cas à partir du «mini-paquet lait»

No 34 / 2014

Laurent Bonfond, Le Parlement européen et les actes délégués: De la conquête d'un pouvoir à son exercice

No 33 / 2014

Alexis Perier, Le quatrième paquet ferroviaire : l'impossible libéralisation?

No 32 / 2013

Eguzki Osteikoetxea, EU Trade Actors after Lisbon: Enhanced Negotiations or Business as Usual?

No 31 / 2013

David Freed, Do Institutional Changes Make a Difference? A Veto Player Analysis of how Institutional Changes in the Council of the EU Influence Legislative Efficiency and Outputs

No 30 / 2013

Camille Dehestru, Industries and Citizens' Groups Networks in EU Food Policy: The Emergence of 'Unholy Alliances' in Multilevel Governance?

No 29 / 2013

Carole Pouliquen, Le cadre européen de protection des données personnelles en matière pénale: Dimensions interne et externe

No 28 / 2013

Marta Zalewska and Oskar Josef Gstrein, National Parliaments and their Role in European Integration: The EU's Democratic Deficit in Times of Economic Hardship and Political Insecurity

No 27 / 2012

Laura Batalla Adam, The Significance of EU Topics in National Media: Has There Been a Europeanization of Reporting in the National Media?

No 26 / 2012

Claire Baffert, Participatory Approaches In The Management Of Natura 2000: When EU Biodiversity Policy Gets Closer to its Citizens

No 25 / 2012

Serena Garelli, The European Union's Promotion of Regional Economic Integration in Southeast Asia: Norms, Markets or Both?

No 24 / 2012

Luis Bouza García, Víctor Cuesta López, Elitsa Mincheva and Dorota Szeligowska, The European Citizens' Initiative – A First Assessment

No 23 / 2012

Isabelle de Lichtervelde, La défense des droits de l'homme en Chine : Le parlement européen est-il la voix normative de l'union européenne?

No 22 / 2012

Erik Brattberg and Mark Rhinard, The EU and US as International Actors in Disaster Relief

No 21 / 2011

Alesia Koush, Fight against the Illegal Antiquities Traffic in the EU: Bridging the Legislative Gaps

No 20 / 2011

Neill Nugent and Laurie Buonanno, Explaining the EU's Policy Portfolio: Applying a Federal Integration Approach to EU Codecision Policy

No 19 / 2011

Frederika Cruce, How Did We End Up with This Deal? Examining the Role of Environmental NGOs in EU Climate Policymaking

No 18 / 2011

Didier Reynders, Vers une nouvelle 'gouvernance économique'?

No 17 / 2010

Violeta Podagėlytė, Democracy beyond the Rhetoric and the Emergence of the “EU Prince”: The Case of EU-Ukraine Relations

No 16 / 2010

Maroš Šefčovič, From Institutional Consolidation to Policy Delivery

No 15 / 2010

Sven Biscop and Jo Coelmont, Permanent Structured Cooperation in Defence: Building Effective European Armed Forces

No 14 / 2010

Antonio Missiroli, Implementing the Lisbon Treaty: The External Policy Dimension

No 13 / 2010

Anne-Céline Didier, The European Institute of Innovation and Technology (EIT): A New Way for Promoting Innovation in Europe?

No 12 / 2010

Marion Salines, Success Factors of Macro-Regional Cooperation: The Example of the Baltic Sea Region

No 11 / 2010

Martin Caudron, Galileo: Le Partenariat Public-Privé à l’Epreuve du «Juste Retour»

No 10 / 2009

Davide Bradanini, The Rise of the Competitiveness Discourse—A Neo-Gramscian Analysis

No 9 / 2009

Adina Crisan, La Russie dans le nouveau Grand Jeu énergétique en Mer Noire: Nabucco et South Stream ou «l’art du kuzushi»

No 8 / 2008

Jonas Dreger, The Influence of Environmental NGOs on the Design of the Emissions Trading Scheme of the EU: An Application of the Advocacy Coalition Framework

No 7 / 2008

Thomas Kostera, Europeanizing Healthcare: Cross-border Patient Mobility and Its Consequences for the German and Danish Healthcare Systems

06 / 2007

Mathieu Rousselin, Le Multilatéralisme en Question: Le Programme de Doha pour le Développement et la Crise du Système Commercial Multilatéral

05 / 2007

Filip Engel, Analyzing Policy Learning in European Union Policy Formulation: The Advocacy Coalition Framework Meets New-Institutional Theory

04 / 2007

Michele Chang, Eric De Souza, Sieglinde Gstöhl, and Dominik Hanf, Papers prepared for the Colloquium, "Working for Europe: Perspectives on the EU 50 Years after the Treaties of Rome

03 / 2007

Erwin van Veen, The Valuable Tool of Sovereignty: Its Use in Situations of Competition and Interdependence

02 / 2007

Mark Pollack, Principal-Agent Analysis and International Delegation: Red Herrings, Theoretical Clarifications, and Empirical Disputes

01 / 2006

Christopher Reynolds, All Together Now? The Governance of Military Capability Reform in the ESDP



Europe is in a constant state of flux. European politics, economics, law and indeed European societies are changing rapidly. The European Union itself is in a continuous situation of adaptation. New challenges and new requirements arise continually, both internally and externally.

The *College of Europe Studies* series seeks to publish research on these issues done at the College of Europe, both at its Bruges and its Natolin (Warsaw) campus. Focused on the European Union and the European integration process, this research may be specialised in the areas of political science, law or economics, but much of it is of an interdisciplinary nature. The objective is to promote understanding of the issues concerned and to make a contribution to ongoing discussions.

L'Europe subit des mutations permanentes. La vie politique, l'économie, le droit, mais également les sociétés européennes, changent rapidement. L'Union européenne s'inscrit dès lors dans un processus d'adaptation constant. Des défis et des nouvelles demandes surviennent sans cesse, provenant à la fois de l'intérieur et de l'extérieur.

La collection des *Cahiers du Collège d'Europe* publie les résultats des recherches menées sur ces thèmes au Collège d'Europe, au sein de ses deux campus (Bruges et Varsovie). Focalisés sur l'Union européenne et le processus d'intégration, ces travaux peuvent être spécialisés dans les domaines des sciences politiques, du droit ou de l'économie, mais ils sont le plus souvent de nature interdisciplinaire. La collection vise à approfondir la compréhension de ces questions complexes et contribue ainsi au débat européen.

Series Titles:

- Vol. 18** Schunz, Simon, *European Union Foreign Policy and the Global Climate Regime*, 2014 (371 p.), ISBN 978-2-87574-134-9 pb, 978-3-0352-6409-8 (eBook)
- Vol. 17** Govaere, Inge / Hanf, Dominik (eds.), *Scrutinizing Internal and External Dimensions of European Law volumes I and II*, 2013 (880 p.), ISBN 978-2-87574-085-4 pb, ISBN 978-3-0352-6342-8 (eBook)
- Vol. 16** Chang, Michele / Monar, Jörg (eds.), *The European Commission in the Post-Lisbon Era of Crises: Between Political Leadership and Policy Management*, 2013 (298 p.), ISBN 978-2-87574-028-1 pb, ISBN 978-3-0352-6294-0 (eBook)
- Vol. 15** Mahnke, Dieter / Gstöhl, Sieglinde (eds.), *European Union Diplomacy: Coherence, Unity and Effectiveness*, 2012 (273 p.) ISBN 978-90-5201-842-3 pb, ISBN 978-3-0352-6172-1 (eBook)
- Vol. 14** Lannon, Erwan (ed.), *The European Neighborhood Policy's Challenges*, 2012 (491p.), ISBN 978-90-5201-779-2 pb, ISBN 978-3-0352-6104-2 (eBook)
- Vol. 13** Cremona, Marise / Monar, Jörg / Poli Sara (eds.), *The External Dimension of the European Union's Area of Freedom, Security and Justice*, 2011 (432 p.), ISBN 978-90-5201-728-0 pb, ISBN 978-3-0352-6107-3 (eBook)
- Vol. 12** Men, Jong / Balducci, Giuseppe (eds.), *Prospects and Challenges for EU-China Relations in the 21<sup>st</sup> Century*, 2010 (262 p.), ISBN 978-90-5201-641-2 pb.
- Vol. 11** Monar, Jörg (ed.), *The Institutional Dimension of the European Union's Area of Freedom, Security and Justice*, 2010 (268 p.), ISBN 978-90-5201-615-3 pb.
- Vol. 10** Hanf, Dominik / Malacek, Klaus / Muir, elise (eds.), *Langues et construction européenne*, 2010 (286 p.), ISBN 978-90-5201-594-1 pb.
- Vol. 9** Pelkmans, Jacques / Hanf, Dominik / Chang, Michele (eds.), *The EU Internal Market in Comparative Perspective*, 2008 (314 p.), ISBN 978-90-5201-424-1 pb.
- Vol. 8** Govaere, Inge / Ullrich, Hanns (eds.), *Intellectual Property, Market Power and the Public Interest*, 2008 (315 p.), ISBN 978-90-5201-422-7 pb.
- Vol. 7** Inotai, András, *The European Union and Southeastern Europe: Troubled Waters Ahead?*, 2007 (414 p.), ISBN 978-90-5201-071-7 pb.
- Vol. 6** Govaere, Inge / Ullrich, Hanns (eds.), *Intellectual Property, Public Policy, and International Trade*, 2007 (232 p.), ISBN 978-90-5201-064-9 pb.
- Vol. 5** Hanf, Dominik / Muñoz, Rodolphe (eds.), *La libre circulation des personnes: États des lieux et perspectives*, 2007 (329 p.), ISBN 978-90-5201-061-8 pb.
- Vol. 4** Mahncke, Dieter / Gstöhl, Sieglinde (eds.), *Europe's Near Abroad: Promises and Prospects of the EU's Neighbourhood Policy*, 2008 (316 p.), ISBN 978-90-5201-047-2.

- Vol. 3** Mahncke, Dieter / Monar, Jörg (eds.), *International Terrorism: A European Response to a Global Threat?* 2006 (191p.), ISBN 978-90-5201-046-5 / US-ISBN 978-0-8204-6691-0 pb.
- Vol. 2** Demaret, Paul / Govaere, Inge / Hanf, Dominik (eds.), *European Legal Dynamics - Dynamiques juridiques européennes*, Revised and updated edition of *30 Years of European Legal Studies at the College of Europe*, 2005 / 2007 (571 p.), ISBN 978-90-5201-067-0 pb.
- Vol. 1** Mahncke, Dieter / Ambos, Alicia / Reynolds, Christopher (eds.), *European Foreign Policy: From Rhetoric to Reality?*, 2004 / second printing 2006 (381 p.), ISBN 978-90-5201-247-6 / US-ISBN 978-0-8204-6627-9 pb.

If you would like to be added to the mailing list and be informed of new publications and department events, please email [rina.balbaert@coleurope.eu](mailto:rina.balbaert@coleurope.eu). Or find us on Facebook: College of Europe Politics and Administration Department.